

TARIFS SALLES COMMUNALES – 2018-2019**Tarifs occupation annuelle des salles par les associations**

Tarifs annuels – Associations		
Temps d'occupation / semaine	PETITES SALLES	GRANDES SALLES
	Salle de motricité école des Bois Salle de motricité école de Villard	Salle René Lavergne Salle plurivalente
0h à 2h	75 €	150 €
2h01 à 4h	90 €	180 €
4h01 à 6h	105 €	210 €
6h01 à 8h	120 €	240 €
8h01 à 10h	135 €	270 €
10h01 à > 12h	150 €	300 €

L'occupation annuelle des salles communales par les associations fait l'objet d'une convention précisant les jours et horaires d'utilisation des salles.

Sur demande au préalable, les activités peuvent être maintenues pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances estivales, aux jours et horaires habituels.

Dans le cas où une association utilise plusieurs salles, seule la salle la plus chère sera payante.

Location ponctuelle des salles

Salle René Lavergne (voir les tarifs sur la fiche de location ponctuelle) :

Les associations d'Ornex et/ou subventionnées par le SIVOM peuvent bénéficier de la gratuité 1 fois par an.

Salle plurivalente (voir les tarifs sur la fiche de location ponctuelle) :

Les associations ornésiennes peuvent bénéficier gratuitement, une fois par an, sous réserve de disponibilité, de la mise à disposition de la salle plurivalente les samedis après-midi et dimanches dans le cadre de leur activité. A partir de la deuxième demande, le tarif de 50 € sera appliqué.